

EPCOR Natural Gas Limited Partnership (EPCOR) – le sud Bruce

Changements des tarifs du gaz naturel à compter du 1^{er} octobre 2025

EPCOR a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) de modifier les prix qu'elle facturera aux clients de sud Bruce à compter du **1^{er} octobre 2025**.

La CEO a approuvé les tarifs de l'électricité suivants, en vigueur au 1^{er} octobre 2025.

Frais du gaz naturel¹ (y compris le rajustement trimestriel) = **18,0970 ¢/m³**

Incidence annuelle du tarif du gaz naturel pour un consommateur moyen (consommant 2 149 m³ par an) = **-17,01 \$**

Incidence annuelle totale sur la facture d'un client moyen = **-17,01 \$**

La principale raison de la modification du tarif du gaz naturel est une baisse du prix prévisionnel qu'EPCOR sud Bruce s'attend à payer pour le gaz naturel au cours des 12 prochains mois et la différence entre les prix réels du gaz naturel et les prix qui ont été estimés au dernier trimestre.

Remarque : Les prix du gaz naturel sont calculés à partir des prévisions données pour les 12 prochains mois. Les prévisions n'étant jamais exactes, il est normal que le prix facturé diffère du prix réel du marché. La différence est calculée et répercutée sur les consommateurs, et elle sera créditée ou débitée lors des demandes ultérieures aux termes du rajustement trimestriel des tarifs.

Consommateurs résidentiels d'EPCOR sud Bruce (par mois)

En vigueur au 1^{er} octobre 2025

Description du tarif	Clients du réseau de gaz		Clients en achat direct	
	Nouveau tarif	Hausse ou baisse annuelle	Nouveau tarif	Hausse ou baisse annuelle
Approvisionnement en gaz (¢/m ³)	18,0970 ¢	-17,01 \$	S.O.	S.O.
Frais mensuels : Frais fixes (\$/mois)	29,00 \$	Aucun changement	29,00 \$	Aucun changement
Volume livré chez vous : 0 à 100 m ³ 400 m ³ suivants Plus de 500 m ³ (¢/m ³)	29,9921 ¢ 29,4012 ¢ 28,5328 ¢	Aucun changement	29,9921 ¢ 29,4012 ¢ 28,5328 ¢	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone (¢/m ³)	0,0000 ¢	Aucun changement	0,0000 ¢	Aucun changement
Frais carbone des installations (¢/m ³)	0,0000 ¢	Aucun changement	0,0000 ¢	Aucun changement
Incidence annuelle totale sur la facture	-17,01 \$		Aucun changement	

*Montant calculé selon la consommation type de 2 149 m³ par an.

¹ Tel qu'approuvé dans le dossier EB-2025-0264